

#12 VISION SYNDICALE

CSI Confédération syndicale internationale
Décembre 2008



→ Reuters



Costa Rica: Aider les migrants à s'organiser

En majorité originaire du Nicaragua, les migrants sont actifs dans tous les secteurs d'activité à bas salaires. Dans un pays marqué par une culture anti-syndicale agressive, les syndicats luttent pour promouvoir leurs droits et les aider à s'organiser.

Dans le cadre d'un accord syndical bilatéral entre le Costa Rica et le Nicaragua, la CSI soutient le Centre syndical pour les migrants, fer de lance de la politique syndicale en faveur des migrants.
Reportage et témoignages.

La gestion des flux migratoires reste axée sur l'économie et la sécurité

Les migrants, en majorité nicaraguayens, sont présents dans tous les secteurs à bas salaires. La coopération bilatérale entre le Costa Rica et le Nicaragua tend à améliorer leur condition. Mais l'approche politique reste centrée sur le profit économique et la sécurité, plutôt que sur la défense des travailleurs migrants.



Travailleuse nicaraguayenne sur un chantier de construction d'un lotissement immobilier à Heredia. "On n'a pas de statistiques fiables sur la proportion de femmes parmi la main-d'œuvre migrante, mais elle est visiblement en augmentation", note Joaquín Meléndez González (CTRN).

Lutter contre les mythes sociaux

"Le Costa Rica est la nationalité la plus expulsée du Mexique (2500/an), ce qui débusque la fausse idée selon laquelle le Costa Rica est seulement un pays importateur de main-d'œuvre. Par ailleurs, une étude récente montre que les migrants au Costa Rica ne sont pas une charge pour la sécurité sociale. En moyenne, ils utilisent 30% de ce à quoi ils contribuent, c'est important pour nous de lutter contre ce mythe". Salvador Gutiérrez González, Organisation Internationale des Migrations (OIM).

Le Costa Rica est un pays récepteur pour plusieurs raisons. D'une part, le niveau socio-économique de la population et le niveau de sécurité sociale au Costa Rica exercent un attrait sur les migrants de la région. D'autre part, les différentes guerres qui ont marqué la région ont aussi provoqué des migrations vers le Costa Rica. Enfin, la demande du secteur agricole costaricain, un des piliers économiques du pays, est aussi un facteur d'attrait. Dans l'ordre chronologique, ces migrants sont originaires de Cuba, du Chili, du Guatemala, du Salvador, du Honduras, de la Jamaïque, de Porto Rico, d'Haïti, de République Dominicaine, et plus récemment de façon massive du Nicaragua.

Les Nicaraguayens sont présents dans toutes les régions du pays. Sur une population de près de 5 millions de personnes au Costa Rica, il y a environ 700.000 migrants dont environ 76% sont originaires du Nicaragua. Environ 60% de l'ensemble de la main-d'œuvre migrante est sans papier, parmi lesquels 42% sont des femmes nicaraguayennes. Le choix d'immigrer à partir du Nicaragua est souvent familial, on envoie le plus éduqué et le plus entrepreneur pour tenter de rentabiliser au mieux l'effort collectif pour payer le voyage.

Les secteurs où travaillent les migrants sont très variés. L'agriculture en occupe un grand nombre, surtout pour les cultures du café, de l'ananas, de la banane, des agrumes et

de la canne à sucre. Le secteur de la sécurité est quasi en totalité occupé par des Nicaraguayens et couvre l'entièreté du pays, que ce soit dans les infrastructures touristiques ou le gardiennage. La construction est également très dispersée, avec de grands chantiers de complexes touristiques sur la côte pacifique. Les chauffeurs sont présents sur tout le territoire, avec une concentration plus forte aux frontières nord et sud et dans les ports. Les travailleuses domestiques sont concentrées dans toute la région du centre du pays et dans le secteur touristique sur la côte ouest. L'économie informelle occupe également beaucoup de migrants, surtout dans le centre du pays, notamment comme vendeurs ambulants, mécaniciens, laveurs de voiture. Les maquilas (usines à l'exportation) emploient aussi des femmes migrantes, bien qu'aucune donnée ne soit disponible tant ce secteur est hermétique.

Pression pour assouplir la loi sur l'immigration

"Au départ, le cadre juridique et institutionnel était plutôt favorable pour défendre et organiser les migrants comme les autres. Mais quand le phénomène a pris de l'ampleur notamment du fait de la volonté des employeurs de profiter de plus en plus de cette main-d'œuvre, on a assisté à une réaction psycho-sociale importante et les partis politiques

ont commencé à lancer des idées xénophobes. Ce qui a donné lieu à une réforme dans un sens répressif de la loi migratoire (loi 8487 entrée en vigueur en août 2006) et des épisodes de "rafles" dans les rues pour "déporter" les migrants", explique José Joachim Melendez Gonzalez, coordinateur du Centre syndical des migrants (CSM) de la Confédération des travailleurs Rerum Novarum (CTRN). En réaction, une mobilisation s'est mise en place pour défendre les droits des migrants, de la part surtout de l'Eglise et des syndicats, réunies dans le Réseau de la société civile pour les migrants (Red de la Sociedad Civil para Migrantes). "Grâce à l'intervention du mouvement syndical et de l'Eglise, la xénophobie a diminué au Costa Rica. La société commence à évoluer avec le souci de sensibiliser aux différences culturelles et de favoriser l'intégration. Dans les médias notamment, il y a des programmes de radio et télévision consacrés aux deux cultures", remarque José Joachim Melendez Gonzalez.

"Du fait du début d'évolution de la société et surtout de la pression internationale, une proposition de réforme de la loi sur l'immigration est sur la table, mais elle n'est pas encore passée ni appliquée. Même si de façon informelle, on remarque un adoucissement de la répression contre les sans-papiers", note José Joachim Melendez Gonzalez.

Coopération bilatérale

Active au Costa Rica où elle développe un projet de lutte contre la traite des personnes ainsi qu'un projet de santé en faveur des migrants indigènes originaires de Panama qui travaillent dans les plantations de café au sud du pays, l'Organisation internationale des Migrations (OIM) est également engagée dans un projet bilatéral de codéveloppement entre le Costa Rica et le Nicaragua. Objectifs: augmenter la contribution des mouvements migratoires au processus de développement de ces deux pays, et favoriser la croissance économique et l'amélioration des conditions sociales dans les zones de forte migration. "Avec l'appui de la coopération espagnole, on joue un rôle de rapprochement entre les deux parties, pour poser les problèmes et essayer de les résoudre pratiquement, notamment par la mise en place de mécanismes susceptibles de corriger les lacunes juridiques. Par exemple, la possibilité existe désormais d'obtenir un contrat de travail au Costa Rica même si on y est entré avec un visa de touriste. Les techniciens sont conscients qu'il faut trouver des solutions pratiques, mais ce sont les politiques qui sont en décalage. En évoluant vers des pratiques d'intégration, on espère faire évoluer le pays vers plus d'ouverture", explique Salvador Guttierrez Gonzalez, secrétaire technique à l'OIM de ce projet binational de trois ans.

Réguler les agences privées de recrutement

L'approche bilatérale entre les deux ministères du Travail s'est notamment concrétisée par un premier accord de régularisation des flux migratoires, et un second relatif aux agences privées dans les secteurs de la construction et de l'agriculture.

"L'objectif est d'éviter les pratiques des agences de recrutement qui font de belles promesses qui ne correspondent pas aux réalités que les migrants doivent affronter à leur arrivée au Costa Rica, notamment quand le salaire minimum n'est pas respecté et les conditions de logement et de santé sont inadéquates", détaille Francisco Morales Hernandez, ministre du Travail costaricain. "Ces accords nous ont amenés à la constitution de listes d'entreprises et de travailleurs.

Quand un employeur costaricain a besoin d'un travailleur, il sollicite le ministère du travail costaricain qui transmet la demande à son homologue nicaraguayen. Les entreprises nous ont demandé d'avoir la liberté de choisir les travailleurs sur ces listes. C'est une première expérience positive, même si elle n'est pas encore optimale, cela nous semble la bonne orientation", poursuit Francisco Morales Hernandez. Dans le contexte du projet bilatéral de l'OIM, le ministère organise aussi un programme de formation pour les employeurs et responsables des ressources humaines, pour favoriser le recrutement des travailleurs étrangers de façon légale, dans les secteurs de l'agriculture et de la construction. Le ministère du Travail a également ouvert un bureau spécial pour les travailleurs migrants nicaraguayens, tandis que la proposition de changement du code du travail comporte un chapitre spécial pour améliorer la protection des travailleurs migrants dans leurs relations avec les employeurs.

Lacunes pour défendre les travailleurs sans papiers

Mais aux yeux des syndicats, l'application de l'accord bilatéral laisse à désirer et ne concerne en outre que la main-d'œuvre qui dispose de papiers et d'un contrat de travail. "Il y a un appel très fort des employeurs qui vont directement à la frontière pour chercher des sans-papiers qui ne bénéficient pas du tout des améliorations recherchées par cet accord bilatéral. Il n'y a toujours aucun contrôle sur les migrations "informelles", parce que les employeurs s'arrangent pour ne pas respecter les conditions mises par le ministère de l'Emploi, et également parce que les effectifs de l'inspection du travail ne sont pas suffisants pour contrôler la présence de travailleurs sans papiers dans les plantations et autres sites de travail. On dialogue avec le ministère pour essayer que les travailleurs sans papiers les plus exploités puissent aussi être mieux défendus", ajoute Sergio Saborio Brenes, président de la CTRN.

En réalité, le Costa Rica n'a pas encore défini de politique des migrations explicite. L'approche globale est surtout centrée sur le profit économique et sur la sécurité, mais il n'y a pas encore beaucoup d'espace pour les intérêts des travailleurs migrants eux-mêmes", analyse Salvador Guttierrez Gonzalez, de l'OIM.

La population costaricaine compte quelque 14% de migrants, dont 76% sont originaires du Nicaragua. "Les travailleurs migrants sont dispersés sur tout le territoire et occupés dans une grande variété d'activités", décrit José Joachim Melendez Gonzalez, coordinateur du Centre syndical des migrants (CSM) de la CTRN.



Ratifications en attente

Le Costa Rica n'a malheureusement pas encore ratifié la Convention de l'ONU sur la protection des travailleurs migrants et des membres de leurs familles (1990) ni les deux Conventions de l'OIT relatives aux migrants (97 et 143).

Vaincre la peur de se syndiquer

Depuis 2007, le Centre syndical pour les migrants (CSM) lutte pour défendre les droits des migrants et les aider à se syndiquer. Malgré l'interdiction pour un travailleur migrant d'avoir des responsabilités syndicales.

Le problème des migrants est double. A la difficulté de la liberté syndicale qui touche l'ensemble des travailleurs costaricains s'ajoutent des difficultés spécifiques liées à la très grande vulnérabilité des travailleurs migrants. En collaboration avec les autres centrales syndicales du pays, nous avons récemment formulé une proposition sur le travail décent dans laquelle la migration est une priorité importante. Cela montre que le mouvement syndical costaricain reconnaît aujourd'hui dans son ensemble que les migrations sont un thème syndical prioritaire", assure Sergio Saborio Brenes, président de la CTRN.

Impliquer les structures des jeunes et des femmes

"Le besoin de développer des aides en faveur des migrants, en matière surtout de logement, de santé et d'éducation, est crucial. C'est important de travailler en équipe avec les structures jeunes et femmes pour pouvoir couvrir un maximum de domaines de cette problématique. Par exemple, le syndicat de l'éducation travaille pour promouvoir un suivi scolaire des enfants malgré la mobilité professionnelle de leurs parents (voir article p. 15). Il y a toute une dimension psychosociale et culturelle à prendre en compte aussi", explique José Joachim Melendez Gonzalez (CNTR). Le Comité jeunesse de la CTRN a ainsi entrepris un travail de sensibilisation vers les jeunes costaricains pour lutter contre les attitudes xénophobes et racistes. "Le secrétaire général fait des visites sur le terrain à la rencontre des migrants en emmenant des autres jeunes du comité pour informer et procurer une formation à la base. En juin, un groupe de jeunes a ainsi visité des travailleurs des bananeraies à la frontière du Panama. Des rencontres du même type ont eu lieu sur le terrain dans les secteurs de la construction et avec les chauffeurs", détaille Tyrone Esna Montero, en charge de l'éducation à la CTRN.

Ouvert en juillet 2007 avec le soutien de la CSI et du syndicat suédois LO-TCO, le Centre syndical pour les migrants développe un travail de sensibilisation à l'intérieur du mouvement syndical et offre un soutien juridique direct aux travailleurs migrants. En alliance avec d'autres composantes de la société civile, notamment l'Eglise très active dans ce



"Le comité jeunesse de la CTRN a entrepris un travail de sensibilisation vers les jeunes costaricains pour lutter contre les attitudes xénophobes et racistes, avec notamment l'organisation de rencontres sur le terrain. Mais parmi les vingt membres du comité jeunesse, il n'y a pas un seul jeune migrant parce que la loi interdit à un travailleur migrant d'avoir des responsabilités syndicales, c'est un grand obstacle", regrette Tyrone Esna Montero, en charge de l'éducation à la CTRN.

domaine, de même qu'avec l'OIM, il promeut les droits des migrants dans l'opinion du grand public come auprès des institutions officielles, en particulier le ministère du Travail et celui de la Sécurité sociale. Dans le cadre de la coopération bilatérale avec les centrales syndicales nicaraguayennes, il a aussi entrepris des démarches auprès de l'ambassade du Nicaragua.

"Le CSM poursuit trois objectifs prioritaires: développer l'organisation syndicale des travailleurs migrants, favoriser un renforcement de leurs capacités pour tout ce qui concerne la protection sociale, articuler la politique envers les migrants avec les politiques syndicales concernant les femmes et la jeunesse", explique José Joachim Melendez Gonzalez, coordinateur du CSM. "La politique syndicale, ce n'est pas seulement d'aider les migrants à se réunir entre eux pour



Dans les rues du centre de San José, Carlos Guerrero Varela (CMTC), soutient et organise depuis de nombreuses années les travailleurs et travailleuses autonomes, parmi lesquels de nombreux migrants (voir article page 6).

parler de leurs problèmes, mais aussi de mettre en contact les travailleurs migrants avec l'ensemble de la population de travailleurs et travailleuses du Costa Rica pour aider à une meilleure connaissance réciproque et à une meilleure compréhension des phénomènes migratoires", poursuit José Joachim Melendez Gonzalez.

L'appui des syndicats professionnels

"Au niveau de la centrale, notre travail auprès des ministères couvre les intérêts de l'ensemble des travailleurs, quel que soit leur secteur et leur région. Mais de fait, les distances sont évidemment un gros obstacle pour tous ceux et celles qui sont éloignés de la région du centre. Pour contourner le problème, on a mis à contribution l'ensemble des syndicats professionnels. Dans tout le pays, ils ont pour consigne de recueillir les problèmes des travailleurs migrants nicaraguayens et, lors de rencontres syndicales nationales dans toutes les régions, on met en commun toutes ces informations".

Au-delà des contraintes géographiques, l'organisation syndicale bute sur trois obstacles majeurs. "Premièrement, Les migrants qui viennent ici, c'est pour améliorer leur situation économique et celle de leur famille restée au Nicaragua. Souvent ils ignorent complètement toute notion de sécurité sociale et seule une très petite minorité sait ce que signifie le mouvement syndical. Leur priorité c'est combien ils vont gagner et combien ils vont pouvoir envoyer à leur famille. La connaissance de leurs droits en termes de sécurité sociale et du mouvement syndical n'est pas une priorité. Deuxièmement, les travailleurs migrants ont très peur d'approcher un syndicat. Le contexte global de non-respect des libertés syndicales est très peu encourageant. Constituer un syndicat dans une entreprise privée est extrêmement difficile. Les employeurs ne nous laissent pas entrer en contact avec les travailleurs durant la semaine de travail, il ne reste que le dimanche. S'affilier dans le secteur privé, c'est risquer le licenciement demain. On peut faire de gros effort pour monter un syndicat dans une entreprise privée,

et tout peut-être détruit en un jour. Si on a une convention collective, il y a un plus de chance que le syndicat survive. Ce climat général génère beaucoup de peur. Dans l'ananas et la construction, on est prêt, le dossier peut être envoyé au ministère du Travail mais il est très difficile de prendre le risque que le ministère transmette la liste des membres du syndicat à l'employeur! (voir p. 10 et 11). Troisièmement, la loi permet aux migrants de devenir membre d'un syndicat, mais elle ne leur permet pas de faire partir des structures de décision des syndicats. Cette interdiction d'avoir des responsables syndicaux qui soient eux-mêmes des migrants rend la communication très difficile avec les travailleurs migrants. Ce serait beaucoup plus facile s'ils pouvaient avoir en face d'eux des responsables syndicaux issus de leur communauté. C'est un obstacle majeur à la consolidation de la syndicalisation des travailleurs nicaraguayens au Costa Rica", déplore José Joachim Melendez Gonzalez.

Alliances syndicales

Sur le terrain, après une première étape d'identification des associations et syndicats de migrants locaux et sectoriels, le CSM cherche à développer le travail en alliance. "Dans le secteur de la banane, on est en contact avec COSIBA (Coordinadora sindical bananera) de même qu'avec le syndicat de Chiriquiland, à l'extrême sud du pays. Pour les chauffeurs de bus, on a fait le lien avec le syndicat SICOTRA. Pour la construction, on va avoir une réunion avec un syndicat de la construction indépendant. Pour les domestiques, on est en contact avec le syndicat ASTRADOMES, on voudrait parvenir à une affiliation à la CTRN pour renforcer les liens structurels", espère José Joachim Melendez Gonzalez. Le café semble le secteur le plus difficile à organiser, car le travail y est saisonnier d'octobre à décembre pour la récolte. Le reste de l'année, les travailleurs cherchent embauche dans d'autres secteurs agricoles ou dans les services domestiques pour les femmes. "Du fait de la diversité sectorielle et de la dispersion géographique, le CSM a choisi dans un premier temps de cibler deux secteurs en priorité, l'ananas et la construction", conclut José Joachim Melendez Gonzalez.



Distribué à chaque rencontre syndicale sur le terrain avec les migrants, ce dépliant de présentation du Centre syndical des migrants (CSM) donne les coordonnées de contact du Centre et résume les droits fondamentaux des travailleurs migrants.

Culture antisyndicale agressive

L'écart entre la liberté syndicale de droit et la non-application de fait est abyssal (*).

Le taux de syndicalisation est de 8,72% au Costa Rica, dont plus de 60% dans le public et quelque 30% dans le secteur privé de l'économie informelle. L'agriculture représente 19,16% de la main-d'œuvre syndiquée, essentiellement sous forme d'une multitude d'associations de paysans. Mais seulement quelque 4% du secteur privé formel sont syndiqués. Dans les maquilas, la syndicalisation est de fait impossible. "Ces chiffres donnent une idée de l'ampleur du problème de la liberté syndicale dans le privé, qui baigne dans une culture antisyndicale bien enracinée dans les milieux des autorités, des employeurs et des politiques!", dénonce Sergio Saborio Brenes, président de la CTRN.

S'affilier dans le secteur privé, c'est risquer le licenciement demain. "On peut faire de gros effort pour monter un syndicat dans une entreprise privée, et tout peut être détruit en un jour". Les syndicats dénoncent le phénomène des listes noires, notamment dans le secteur en expansion de l'ananas, qui reproduit le modèle antisyndical des bananeraies. Les syndicats dénoncent aussi l'ampleur du phénomène

des associations solidaristes qui mine le fondement de la liberté syndicale.

Malgré les multiples interpellations et dénonciations, le gouvernement reste sourd aux recommandations de l'OIT. "C'est pourquoi en ce mois de décembre, nous lançons une campagne intersyndicale pour la liberté syndicale, avec l'appui de la coordination syndicale centroaméricaine, de la CSA et de l'OIT".

(* Plus d'information dans le chapitre consacré au Costa Rica du rapport annuel de la CSI sur les violations des droits syndicaux dans le monde, à l'adresse: <http://survey08.ituc-csi.org/survey.php?IDContinent=2&IDCountry=CRI&Lang=FR>



L'économie informelle s'organise

Mutuelles de santé, garderies, coopératives, aide administrative et juridique, logement... la CMTC a développé une série de services attractifs pour soutenir l'organisation syndicale des travailleurs et travailleuses de l'informel, parmi lesquels les migrant(e)s sont nombreux.



Les autorités de la ville de San José ne délivrent plus de patente pour les travailleurs autonomes. Ils et elles sont de plus en plus nombreux à devoir travailler à la sauvette. Comme ce jeune nicaraguayen qui, à la vue des policiers arrivant dans la rue, a replié à la hâte sa marchandise pour s'enfuir vendre ses légumes ailleurs.



"L'exécutif national de la CMTC a approuvé un plan d'action en faveur des travailleurs migrants. On travaille notamment avec l'Eglise pour défendre les droits des travailleurs migrants de l'économie informelle", explique Carlos Guerrero Varela CMTC, devant une banderole qui promet assistance légale et sociale gratuite aux travailleurs migrants.

Depuis 30 ans, on est en contact avec les travailleurs de l'informel, en termes d'aide individuelle. En 1997 s'est créée la Fédération de travailleurs autonomes (FECOTRA*). Affiliée à la CMTC, la FECOTRA regroupe une quinzaine d'organisations. Elle est concentrée sur la région de San José, mais nous avons le projet de l'étendre dans différentes provinces. Il s'agit surtout de vendeurs ambulants, vendeurs de journaux et de loterie, des femmes de l'artisanat et de la pêche. Nous avons 5.000 travailleurs informels affiliés. C'est une très petite proportion sur un total de quelque 800.000. Mais nous sommes déterminés à pousser plus loin notre stratégie d'organisation et beaucoup de groupes nous approchent pour nous demander de les aider à structurer leurs associations. C'est l'enjeu d'une force politique potentiellement très forte", explique avec conviction Carlos Guerrero Varela, responsable de l'organisation de l'économie informelle de la CMTC. Une conviction renforcée par la croissance de la proportion des activités informelles dans l'économie costaricaine. "L'informel représente déjà plus de la moitié de l'économie, une proportion qui ne cesse de croître ces dernières années du fait des politiques économiques néolibérales".

Accès à la sécurité sociale

La grande dispersion et la grande diversité des activités informelles rendent tout travail d'organisation syndicale extrêmement difficile, raison pour laquelle la CMTC a développé une stratégie d'offre de services attractifs. "Nous avons d'abord signé un accord avec la caisse de sécurité sociale pour leur donner accès à une couverture de soins de santé, maternité et invalidité. Ils cotisent à la sécurité sociale via la fédération qui joue le rôle d'intermédiaire gestionnaire. C'est un réel avantage, c'est du concret que de pouvoir avoir de quoi survivre quand on tombe malade. Cet accord avec la sécurité sociale est le fruit d'un travail de sensibilisation des autorités publiques. A l'inverse de l'esprit d'assistance, on revendique une approche participative des travailleurs qui leur donne pleinement accès à leurs droits. La cotisation comprend un petit pourcentage pour l'alimentation d'un fond de solidarité afin de compenser l'éventuel non-paiement de travailleurs en situation difficile, notamment en cas de maladie qui empêche de cotiser", explique Carlos Guerrero Varela.

La CMTC a aussi développé un service de garderie d'enfants pour les travailleuses informelles qui souvent travaillent de



Moi, j'ai grandi dans la rue avec ma mère. Mais j'ai mis mes enfants à la garderie du syndicat. Ca m'a beaucoup aidé et les enfants ont appris beaucoup de choses.



Wendy, 27 ans, vendeuse de rue à San José, affiliée à la CMTC.

5h du matin à 7h du soir. "On a également développé autour de San José un programme de 150 logements pour femmes seules avec des petits revenus, proches de la garderie. Les femmes apportent une petite contribution, la centrale finance le reste, c'est très difficile car la participation des autorités est très faible. On a un autre projet en cours de construction de logements sur la plage Golfo Nicoya pour les femmes de la pêche. Elles vont pêcher dès 5h du matin avec leurs petites pirogues et après 17h elles viennent vendre à la plage à des intermédiaires qui revendent au marché de San José à des prix beaucoup plus élevés. Elles vivent dans des conditions très difficiles en risquant constamment l'expulsion. "

"Avec l'INA (Institut national d'apprentissage), on a aussi un programme de renforcement des capacités qui offre une formation de base primaire/secondaire et une formation professionnelle en gestion, service clientèle, et langue anglaise. Environ 100 travailleurs bénéficient de cette formation, dont 65 femmes. Un autre type d'accompagnement pour améliorer les conditions de revenu passe par le développement de microcrédits et micro entreprises. On exerce aussi une forte pression sur les autorités municipales pour qu'elles construisent 3 nouveaux marchés (fruits et légumes, artisanat, divers)".

Tous ces services sont accessibles aux travailleurs et travailleuses migrants. "Le projet de logement concerne un pourcentage de quelque 40% de travailleuses migrants. Dans la garderie, il y a aussi une proportion importante d'enfants de migrants, surtout du Nicaragua mais aussi du Pérou, de Colombie, de République dominicaine", confirme Carlos Guerrero Varela.

Coopération intersyndicale

"On travaille ensemble avec la CTRN pour faire une proposition globale de politique de l'emploi qui couvre les travailleurs de l'informel, en les incluant notamment dans le code du travail. On a aussi introduit une demande commune explicite auprès de l'OIT pour avoir de l'aide en ce sens", explique Carlos Guerrero Varela. Par ailleurs, les comités jeunesse des deux affiliés de la CSI développent un projet commun vis-à-vis de l'économie informelle qui pourrait aussi favoriser l'aide aux jeunes travailleurs et travailleuses migrants.

(*) Federación costarricense de trabajadores autonomos- FECOTRA.

Angie: "J'ai été maltraitée et baignée dans l'eau froide"

J'ai commencé à travailler à 5 ans avec ma grand-mère, à vendre des légumes. Je suis à mon compte depuis 12 ans. Mon problème principal, c'est que je n'ai pas de permis de la municipalité, alors ils me prennent la marchandise. Après la manifestation du 6 août 2008, j'ai une fois été enfermée dans une cellule de la police en attendant d'être conduite au tribunal. Au moment de l'interpellation dans la rue, j'ai été victimes de coups et insultes et au poste de police, j'ai encore reçu des coups, j'ai été maltraitée et baignée dans l'eau froide.

Je connaissais Carlos depuis plusieurs années de l'avoir rencontré dans la rue. Je suis venue au syndicat pour chercher de l'aide pour que cessent les agressions physiques, contre moi mais aussi contre beaucoup d'autres femmes victimes.

Je suis affiliée à un groupement de vendeurs autonomes qui n'ont pas de patente. Je voudrais obtenir une autorisation mais la municipalité se débarrasse des vendeurs comme nous en n'attribuant plus de patentes. Les 20 dernières ont été données à des personnes âgées il y a 4 ans, depuis c'est fini. J'ai trois enfants. Deux jours après les accouchements, je suis retournée travailler dans la rue. Je les élève seule. Je cotise pour la sécurité sociale, pour les soins et les médicaments pour moi et mes enfants. Je voudrais un travail plus stable, un logement correct et des relations avec les autorités moins dures. Je serai aussi intéressée par une formation pour avoir un emploi plus digne".



Ces derniers mois, des affrontements réguliers ont opposé travailleurs ambulants et forces de police de San José. La CMTC a publié des affiches pour dénoncer ces actions répressives de la police, dont celle-ci où l'on voit Angie (à droite), travailleuse autonome sans patente, tabassée par les policiers.

María Cecilia: "On n'a pas le droit de travailler pour manger"

María Cécilia, 56 ans, travaille depuis 40 ans sur les marchés de San José. A une heure de trajet des marchés du centre ville, elle vit en banlieue avec ses enfants, sa mère et sa soeur à charge. Elle a commencé à travailler toute jeune sur les marchés avec sa mère, mais aujourd'hui, elle souffre de fortes douleurs aux dos et jambes qui l'empêchent de plus en plus souvent d'aller travailler. "Ils nettoient les boulevards piétonniers pour profiter aux grands commerces, aux touristes. Mais nous, on n'a pas le droit de travailler pour manger! On n'est pas des drogués ni des délinquants, on demande juste à pouvoir travailler. Je connais le syndicat CMTC par Carlos depuis des années, c'est un appui moral et pratique important qui m'a par exemple grandement aidée pour une de mes filles qui était très malade et qui est décédée entretemps".



Travaux en oeuvre sur les grands boulevards piétonniers de San José. "Comme c'est le cas pour l'ensemble de l'Amérique latine, la tendance dans les villes est au réaménagement urbain, pour "nettoyer" les centres villes des travailleurs autonomes et les regrouper plus loin. A des fins politiques électorales, les autorités politiques de la ville ont pris pour cible les travailleurs de l'économie informelle. Les grands commerçants exercent aussi de fortes pressions. Pourtant, tous paient la même TVA de 13%!", dénonce Carlos Guerrero Varela (CMTC).

"Ils nous paient le moins possible"

Le secteur de la construction repose à 70% sur le travail des migrants nicaraguayens, notamment sur les grands chantiers touristiques de la côte pacifique.

"Quand je suis arrivé ici, je voulais obtenir un permis de résidence. J'ai pris un avocat que j'ai payé, mais l'avocat n'était pas très honnête. Chaque fois que je téléphonais, il me disait que rien n'avancait. Je suis allé directement à la "Dirección Nacional de Migración y Extranjería" (ministère de l'Immigration) où l'on m'a dit que j'étais dans l'illégalité depuis un an, avec ordre de quitter le territoire. L'avocat avait pris mon argent mais ne m'avait pas informé de ma situation! J'ai été mis en détention le 30 avril, j'avais 5 jours pour faire appel mais avec les jours fériés du 1^{er} mai, ce fut impossible de faire les démarches à temps. Alors j'ai été détenu à la prison de Hatillo de San José (un centre de détention pour migrants à l'insalubrité et aux conditions de vie inhumaines de triste réputation)", témoigne Rónald Fuentes, un dirigeant syndical migrant de la construction, de nationalité nicaraguayenne.



"J'ai été le cobaye et j'en suis très heureux puisque ça a permis de mettre en avant le travail du CSM et l'existence de la solidarité syndicale internationale", déclare Rónald Fuentes, premier travailleur migrant responsable syndical malgré l'interdiction légale, emprisonné 11 jours en mai 2008.



Les autorités ont été étonnées de cet afflux de solidarité de partout pour un simple migrant nicaraguayen comme moi.



Rónald Fuentes.

Campagne de solidarité syndicale

À l'annonce de sa détention, s'associant au Centre Syndical des Migrants (CTRN) du Costa Rica et à la Centrale sandiniste des travailleurs du Nicaragua (CST), la CSI avait aussitôt protesté et demandé dans une lettre au président Oscar Arias la libération immédiate de Rónald Fuentes, un travailleur migrant qui avait toujours fait preuve de bonne conduite.

"J'ai eu de la chance car la campagne internationale de solidarité lancée par le mouvement syndical avec la CSI et aussi au BIT a fait pression sur le gouvernement. Après 11 jours d'emprisonnement, j'ai été libéré. Je ne comprends toujours pas pourquoi j'ai été arrêté car la procédure de notification en appel n'a pas été appliquée", raconte Rónald Fuentes.

"On croit que les travailleurs migrants sont complètement démunis, qu'ils n'ont personne sur qui compter, les autorités ont été étonnées de cet afflux de solidarité de partout pour un simple migrant nicaraguayen comme moi. Suite à mon expérience, le CSM a été mieux connu, plus de migrants sont venus s'informer et se sont rendu compte qu'il existe des moyens d'action. J'ai été le cobaye et j'en suis très

heureux puisque ça a permis de mettre en avant le travail du CSM et l'existence de la solidarité syndicale internationale. Cette expérience illustre aussi la nécessité pour les travailleurs migrants de se prendre en main eux-mêmes, et de prendre conscience de leurs forces aussi".

Originaire de Managua, Rónald Fuentes travaille depuis huit ans dans la construction au Costa Rica. Il y vit avec son épouse, mais son fils de 18 ans est resté au pays. "Je ne peux pas retourner voir mon fils et la famille. A cause de ce problème de prison, si je rentre au Nicaragua, je risque une interdiction de revenir sur le territoire costaricain de 10 ans".

Malgré les risques liés à l'interdiction légale pour un migrant



d'exercer des responsabilités syndicales, Rónald Fuentes continue sur le terrain son travail d'organisation syndicale. "C'est un grand service de pouvoir s'affilier à un syndicat. C'est important aussi de travailler en amont avec l'organisation syndicale au Nicaragua, pour sensibiliser les candidats à la migration. Dès la première démarche à l'ambassade pour le visa, on n'est pas conscients des conditions très dures que l'on va rencontrer au Costa Rica".

"Les employeurs nous maltraitent, nous humilient, mépris et harcèlement moral sont fréquents. Le salaire minimum n'est pas respecté, on gagne vraiment très peu. Pourtant avec 70% de Nicaraguayens dans le secteur de la construction, on est utile! Mais ils ne se gênent pas, ils nous paient le moins possible", dénonce Rónald Fuentes.

"On est sous pression, on dit aux migrants que s'ils se syndiquent, ils vont perdre leurs droits, par exemple que leur permis de résidence sera pas renouvelé. Quand ils arrivent ici avec leur passeport et qu'ils ont besoin d'assistance médicale, il y a tellement de formalités, une condition dépend d'une autre, c'est un cercle vicieux administratif", déplore-t-il.

Au yeux de José Joaquín Meléndez González, coordinateur du Centre syndical des migrants de la CTRN, "son expérience lui a permis de dépasser une série de blocages psychologiques qui entravent beaucoup de migrants nicaraguayens dans leur possibilité d'intégration dans la société costaricaine. Il travaille de fait comme dirigeant syndical même si la loi ne le permet pas. Même s'il n'a pas le statut officiel de responsable syndical, il a gagné l'estime des travailleurs et c'est un maillon essentiel dans notre politique envers les travailleurs et travailleuses migrants".



"Je gagne juste une petite différence en plus par rapport au Nicaragua, mais cette petite différence est vitale pour survivre"

Originaire de Managua, José Noël (à gauche sur la photo) est au Costa Rica depuis trois ans. "Je travaille dans le secteur de la sécurité, dans un supermarché. Dans ce secteur, les salaires sont très bas et c'est pire encore pour les migrants, les employeurs paient ce qu'ils veulent. Je gagne 40.000 colons/semaine (77 \$US). Avec ma femme et mes quatre enfants, j'aurais besoin de 100.000 colons par semaine pour payer la maison, l'eau, l'électricité et les biens de première nécessité. Ma femme ne travaille pas. Elle n'a pas de permis de résidence, elle ne pourrait obtenir que des petits jobs pour des salaires de misère. Moi, je n'ai pas de permis de résidence, mais j'ai un permis de travail. J'ai un contrat, mais qui ne mentionne rien pour la durée, ça veut dire que je peux être jeté dehors n'importe quand. Mon contrat de travail me donne droit à une assurance maladie, mais j'ai besoin d'un ordre du patron pour pouvoir aller à l'hôpital. J'ai d'abord été chauffeur de bus ici au Costa Rica, mais j'avais un problème de goutte, alors j'ai été licencié", témoigne José Noël devant la petite baraque en bois où il loge en bordure d'une voie rapide, dans le bruit et la pollution.

José Joaquín Meléndez González (à droite) lui parle du syndicat des chauffeurs de bus auquel il pourrait encore s'affilier et s'engage à ce que Ronald Fuentes, un syndicaliste migrant nicaraguayen, vienne très prochainement le rencontrer.

"Les enfants sont à Managua avec la famille et j'envoie l'argent pour qu'ils aillent à l'école. C'est beaucoup de souffrance pour s'adapter à la réalité. Le loyer est de 100\$/mois. Quand je décompte tous les frais, je gagne juste une petite différence en plus par rapport au Nicaragua, mais cette petite différence est vitale pour survivre, même si on préférerait rester au pays", conclut José.



L'amer prix social des ananas exportés

Les plantations à l'exportation emploient 60% de migrants. Tentatives d'organisation syndicale sur le terrain, à Guacimo.



→ Reuters

Contamination chimique

"La culture d'ananas est très polluante. Pour rendre la production vendable à l'exportation, l'emploi massif d'engrais chimique entraîne une forte contamination des terres. Parfois, les rivières deviennent toute jaunes et les nappes phréatiques sont aussi atteintes. Les effets sur la flore sont déjà visibles, certains arbres meurent, c'est un problème environnemental très sérieux ici. Pour les travailleurs, les produits chimiques provoquent des maux de tête, des problèmes de peau, aux yeux et aux poumons, et des problèmes de fertilité", dénonce Jorge Morales Corella, responsable de l'Association syndicale des paysans de Guacimo (ASCG), et trésorier de la fédération nationale des agriculteurs dont il a auparavant été le secrétaire général.



"Aujourd'hui, c'est jour de paie. C'est difficile de faire venir des travailleurs à la réunion dans cette école. Beaucoup ont très peur de venir. Il y a toujours la crainte qu'on soit de mêche avec le ministère de l'Immigration et qu'ils soient renvoyés de l'autre côté de la frontière. Il y a de la tension de l'air car on s'est beaucoup battu ces derniers temps, avec de gros sacrifices parfois. Ce n'est un secret pour personne ici que quand on essaie de défendre les droits, on risque de perdre son travail..." avertit Lionel Lopez Martinez, responsable de l'association des travailleurs de l'ananas de Guacimo-Limon.

Assis derrière les pupitres d'une petite école de la région de Guacimo, une quinzaine de travailleurs, surtout des femmes dont les maris travaillent dans les plantations, ont tout de même répondu à l'appel. La plupart sont nicaraguayens et peuvent témoigner de la condition difficile du travail dans les plantations.

"Les plantations de la région qui travaillent en majorité pour l'exportation, comme Dole ou Chiquita, emploient au minimum 60% de migrants. Sur cette plantation de Dole que où nous ne sommes pas parvenus à entrer, il y a 500 travailleurs en ordre, mais beaucoup d'autres sont sans papier. Je m'en rends compte via mon travail au centre de santé, j'y vois arriver beaucoup de travailleurs sans aucun papier. C'est la raison pour laquelle ils ne nous laissent pas entrer dans la plantation!", dénonce Jorge Morales Corella, un des responsable de l'Associations syndicale des petites producteurs agricoles de Guacimo (ASCG), qui est aussi trésorier de la fédération nationale des agriculteurs dont il

a été le secrétaire général. "C'est une grande opportunité pour les employeurs de pouvoir profiter parfois jusqu'à 90% de main-d'oeuvre immigrée. Dans certaines fincas (exploitations agricoles), seuls les hauts responsables sont costaricains, tous les autres sont nicaraguayens", poursuit Lionel Lopez Martinez.

La rotation de main-d'oeuvre est très forte. "Les superviseurs sont payés en fonction de la productivité, ce qui les incite à la sévérité. Comme les travailleurs ne reçoivent aucune formation à l'embauche, ils vont souvent voir ailleurs après trois mois", explique Jorge Morales Corella. Les salaires varient de 30 à 35.000 Colons par semaine (entre 57 et 77\$US). En général, le travail stoppe à 13h. Mais en période de forte récolte, il faut travailler plus tard, parfois jusque pendant la nuit pour ceux qui sont en charge du conditionnement.

Avant, dans les bananeraies, les logements étaient fournis. Mais pour regagner ces terres, les employeurs ont supprimé les logements et l'habitat des travailleurs agricoles est désormais très dispersé. Parfois, comme c'est le cas pour Dole, l'employeur fournit des bus. Sinon il faut se rendre au travail à pied ou à bicyclette.

En période de fortes chaleurs, à midi, les gens tombent de déshydratation car ils n'ont pas d'eau fraîche sur place. Le travail dans les plantations entraîne aussi de fréquents problèmes de dos et d'épaules. "L'assurance médicale liée au travail couvre les accidents du travail et offre une couverture médicale minimale pour toute la famille. Ca

Pas de dialogue possible

"On ne peut pas s'organiser sans un minimum de collaboration du patron. Pour le moment, la seule réponse, c'est d'être licencié. Le patron désigne d'office des représentants des travailleurs qu'il estime serviles. Quand il s'est trompé et que la personne commence à revendiquer, alors le patron fait tout pour casser la crédibilité du représentant concerné".
Lionel Lopez Martinez, responsable de l'Association des travailleurs de l'anas de Guacimo-Limon.



A l'occasion du Forum mondial sur les migrations et le développement de Manille en octobre 2007, L'Internationale de l'alimentation (IUTA) a publié une nouvelle brochure pour, sur base de nombreuses expériences concrètes, encourager et aider les syndicats à organiser les travailleurs migrants dans l'agriculture.

<http://www.iufdocuments.org/www/documents/IUFmigrantworkersmanual-e.pdf>



WORKERS AND UNIONS ON THE MOVE
Organizing and defending migrant workers in agriculture and allied sectors



marche un temps, mais quand le médecin du travail dit qu'il faut reprendre le travail, c'est fini et si le problème de santé est toujours là, on est obligé de chercher un autre travail", ajoute Jorge Morales Corella.

Agences de recrutement

"Les travailleurs qui viennent via les agences recrutement n'ont pas de permis de résidence et sont particulièrement exploités", dénonce Daniel Jiménez González, président de l'Association des paysans de Guacimo (ASCAG). "J'ai moi-même travaillé il y a 15 ans via une agence de recrutement qui m'attribuait un salaire inférieur à la loi", témoigne Lionel Lopez Martinez. "Normalement, le contrat signé stipule que l'horaire est de 8h/j et définit le salaire de base. Mais les agences de recrutement traitent directement avec les travailleurs, elles les paient un peu moins que le salaire versé par l'employeur et empochent la différence sans accorder aucun droit en termes de sécurité sociale ou de congé. Certaines agences recrutent directement au Nicaragua, d'autres ici au Costa Rica", poursuit-il.

Dans le travail au champ comme dans le conditionnement, il y a presque autant de femmes que d'hommes. "En principe, le salaire entre les hommes et les femmes est le même, mais seulement si le rendement est identique. Pour les femmes qui travaillent par exemple 12 heures d'affilée au conditionnement et doivent porter de lourdes charges, c'est très dur et très difficile d'obtenir le même rendement que les hommes", remarque Lionel Lopez Martinez.

"Si on tombe enceinte, on est souvent licenciée. Dans certains cas, directement. Dans d'autres cas, via l'excuse de réduction de personnel. Chez Dole, si une femme est enceinte mais que son compagnon est un chef, elle va être protégée. Sinon elle sera licenciée, mais ils font très attention à cette question avant l'embauche. Si tu demandes du travail alors que tu es enceinte, tu n'auras pas de travail. Si le patron se rend compte que tu avais caché ta grossesse depuis le début du travail, tu seras licenciée. Avant, ils exigeaient quasi systématiquement une preuve de non-grossesse à l'embauche, maintenant c'est très rare", explique Manuela, une travailleuse présente à la réunion syndicale.

Sur le terrain, les auditeurs internes ou externes sont censés découvrir la réalité, mais "comme récemment quand on

a reçu une mission d'auditeurs pour l'Union européenne, les travailleurs ne disent pas tout car ils risquent de perdre leur travail. Les chefs décident à l'avance qui va parler au nom des travailleurs", explique Antonio, ouvrier agricole nicaraguayen chez Dole. "Il y a aussi une équipe TV de la Deutsche Welle qui est venue, mais il y a une surveillance qui empêche de parler, de témoigner, pour présenter seulement une belle image", poursuit Antonio.

Aide syndicale à la régularisation

Les trois revendications qui viennent en tête concernent les salaires, les conditions de travail, et la régularisation des papiers. "Avoir des papiers, c'est mon premier souci. Avec seulement le salaire du mari, ce n'est pas assez, j'ai besoin d'un permis de résidence pour travailler aussi", demande Maria. "Mais ça coûte cher. Tu donnes beaucoup d'argent à un avocat, ça représente énormément de travail cet argent, et puis il disparaît", poursuit-elle. José Joaquín Meléndez González, du Centre syndical des migrants de la CTRN, s'engage à revenir un dimanche avec un responsable de l'administration des migrations pour expliquer que la procédure normale ne dépasse pas 25 US\$, ce qui correspond au coût de l'obtention d'un papier certifié au consulat, sans que l'intervention d'un avocat ne soit nécessaire.

Apporter de l'information de ce type aux travailleurs migrants agricoles, c'est une différence essentielle que le mouvement syndical peut faire sur le terrain. L'objectif premier reste bien sûr la création de syndicats en bonne et due forme. "Le syndicat ici est prêt à être lancé. Mais on hésite encore à l'enregistrer au ministère du Travail par peur que les membres du syndicats communiqués soient immédiatement licenciés, c'est une lourde responsabilité à ne pas prendre à la légère", explique José Joaquín Meléndez González. En attendant, l'association poursuit son travail de sensibilisation. "Les horaires sont très variables. Quand l'association convoque une réunion, comme on ne sait jamais à quelle heure finira le travail dans la plantation, c'est très difficile de fixer un horaire. Il existe des listes noires de travailleurs qui font peur. Il y a beaucoup d'insécurité de travail et c'est difficile de prendre le risque de parler à un visiteur, encore plus à un syndicaliste! C'est un long travail", conclut Lionel Lopez Martinez.

"Mon mari a été intoxiqué et j'ai perdu deux bébés"

"J'ai un beau-frère nicaraguayen qui après avoir travaillé 6 ans pour un employeur d'une plantation, a été licencié du jour au lendemain, sans aucun droit ni indemnité. Sa faute ? avoir seulement demandé d'être déplacé vers un poste de travail un peu mieux payé. Il a maintenant trouvé un autre travail qui l'empêche de venir témoigner lui-même", raconte Lisa, à côté de son mari, devant leur petites maisons de planches.

"Mon mari travaillait dans la fumigation d'une plantation. J'ai le papier de l'hôpital qui atteste que j'ai perdu deux bébés de graves malformations parce que mon mari a été en contact avec des produits toxiques. Mon mari n'a jamais été informé des risques quand il a commencé, mais il a été intoxiqué par les pores de la peau. Que faire? il n'y a rien à faire. Maintenant, mon mari est sans travail. Pour survivre, je vends des vêtements de seconde main. Je suis aussi secrétaire de l'association des paysans".

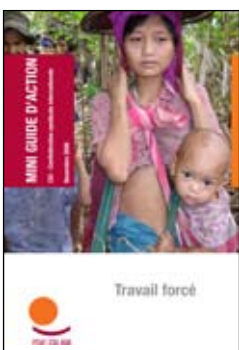


Eradiquer le travail forcé et le trafic d'êtres humains

Au moins 12,3 millions de personnes travaillent au régime du travail forcé, tel qu'il est défini aux termes de la Convention 29 de l'Organisation internationale du travail. Les victimes subissent diverses formes de coercition psychologique et/ou physique et plus 2,4 millions d'entre elles sont également victimes de la traite des êtres humains. De par la vulnérabilité de leur condition, les migrants sont particulièrement visés par ces formes d'exploitation extrême.

Du 21 au 23 novembre dernier, une Conférence syndicale internationale sur le travail forcé et la traite des êtres humains, organisée par la CSI, son Conseil régional paneuropéen (CRPE), la Confédération européenne des syndicats (CES) et la Confédération générale du travail de Grèce (GSEE) s'est tenue à Athènes. A l'occasion de cette conférence organisée dans le cadre de l'Alliance syndicale mondiale pour la lutte contre le travail forcé, la CSI a publié un nouveau guide d'action syndicale sur cette thématique.

http://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/guide_forced_labour_FR.pdf



"Je n'ai pas de permis de résidence, donc pas d'accès aux soins de santé"

Arrivée du Nicaragua il y a 11 ans, Veronica travaille depuis un an dans une ferme de culture de floricole. "Je suis payée 720 colons/heure (1,4 US\$) et 1.29 colons/heures supplémentaire (1,9 US\$). J'habite à 10km de la ferme, mais il n'y a pas de transports organisé, j'y vais à pied ou à vélo".

Avant, Veronica travaillait dans une plantation d'ananas, où elle était en charge de la distribution des produits chimiques. Mais elle a été licenciée sans le moindre droit lorsqu'un nouvel administrateur a soudainement décrété qu'elle n'avait pas la compétence requise. "J'ai trois enfants, de 13, 12 et 7 ans. Le plus jeune est né ici au Costa Rica. Dieu merci, les enfants peuvent aller à l'école ici même si je n'ai pas de permis de résidence. Pour le moment, je n'ai pas de projet de rentrer au Nicaragua, les enfants sont habitués ici. Mais suite à mon ancien travail en contact avec les produits chimiques, j'ai peur pour l'avenir de ma santé car au début, on ne recevait aucun matériel de protection. Et comme je n'ai pas de permis de résidence, je n'ai pas d'accès aux soins de santé".



Lutte contre le travail des enfants: les syndicats ciblent l'agriculture et l'informel

Travail de sensibilisation et réseau de surveillance.

Dans l'agriculture, les services domestiques, ou le petit commerce informel, le travail des enfants concerneraient plus de 113.000 jeunes garçons et filles de 9 à 14 ans, un chiffre de 2002 que les syndicats estiment en augmentation ces dernières années.

Avec le BIT-IPEC, les deux centrales syndicales affiliées à la CSI développent une politique de lutte contre le travail des enfants, qui passe notamment par un travail de sensibilisation à large échelle, de même que par un travail de terrain de repérage des enfants victimes de ce fléau. Les deux centrales syndicales travaillent aussi dans le cadre du Conseil national de l'enfance qui, en collaboration avec le BIT-IPEC, réunit l'ensemble des acteurs institutionnels, des partenaires sociaux et autres composantes de la société civile.

Tyrone Esna Montero, en charge de l'éducation à la CTRN, est responsable de la commission spéciale pour la lutte contre le travail des enfants instaurée au sein du syndicat dans le cadre de la politique confédérale en la matière développée depuis 2005. "Dans l'agriculture, il s'agit surtout d'enfants dont les parents travaillent eux-mêmes dans ce secteur. Dans le petit commerce informel, comme la vente de bonbons ou de fleurs dans les rues, il s'agit essentiellement d'enfants de migrants." Avec le BIT-IPEC, via les syndicats agricoles affiliés à la CTRN, on mène un programme d'activités de sensibilisation à destination des parents et de l'ensemble des affiliés, dans plusieurs régions du pays. On a aussi formé de petits groupes de surveillance locaux qui peuvent dénoncer toute situation de travail des enfants remarquée sur le terrain".

La CTMC participe aussi au travail de sensibilisation à large échelle ainsi qu'au réseau de suivi et de dénonciation. "Pour sensibiliser, on se rend notamment dans les écoles avec du matériel, notamment des vidéos, pour parler de ce problème. Dans l'informel où nous sommes bien implantés (voir article p. 6 et 7), nous avons assuré la formation de 200 personnes. Ce sont eux le noeud du réseau de suivi et de dénonciation qui ramène les problèmes vers la fédération qui prend alors en charge l'interpellation des pouvoirs publics et assure un suivi jusqu'à la fin de la procédure", explique Carlos Guerrero Varela, responsable de l'organisation de l'économie informelle de la CTMC. Les garderies



→ Reuters.

mises en place par la CTMC pour les travailleuses de l'économie informelle de San José participent aussi à cette politique de lutte contre le travail des enfants. "Cela permet aux travailleuses de l'informel d'avoir un autre choix que de prendre leur bébé avec elles toute la journée dans la rue dans une boîte en carton. On a voulu permettre une séparation nette entre le lieu de travail et le lieu de garde des enfants, leur permettre de connaître autre chose que la rue et pouvoir s'imaginer un avenir qui ne soit pas nécessairement dans la rue, en assurant aussi le suivi de ces enfants vers les structures éducatives", poursuit Carlos Guerrero Varela.

Exploitation sexuelle commerciale des enfants: "Les syndicats sont des acteurs clés"

Lutter contre les mythes et l'intolérance sociale et faire payer pénalement les auteurs de délits.

"Concrètement, nous avons débuté le travail en luttant contre beaucoup de mythes et d'intolérance sociale. Beaucoup pensent que ceux qui profitent, ce sont les petites filles, que ce sont elles les coupables. L'information est une première étape capitale.", explique Victoria Cruz Lopez, coordinatrice du projet sous régional contre l'exploitation sexuelle commerciale du BIT/IPEC.

"Dans la région, on observe une hausse du phénomène des enfants qui restent seuls dans leur pays du fait de l'immigration des parents. Dans le même temps, il y a de plus en plus d'enfants qui migrent eux-mêmes à la recherche de leurs parents quand ils sont petits, ou à la recherche d'opportunité d'emploi quand ils sont plus grands. Sur le chemin de la migration ils se retrouvent dans des situations de fragilité, ils croisent les réseaux de trafic d'exploitation sexuelle. Comme le Mexique, le Guatemala de sa situation géopolitique est très touché par ce phénomène. Au Guatemala, on a réalisé une étude qui a permis d'identifier 100 enfants victimes. Parmi eux, la moitié venait d'autres pays, Salvador, Honduras et Nicaragua. Soit des enfants victimes de réseaux de traite à fin d'exploitation sexuelle dès le départ. Soit des enfants migrants tombés sur la route dans les mailles des réseaux. Cette situation se retrouve dans tous les pays de la région, du fait du rôle charnière de l'Amérique centrale entre le Nord et le Sud du continent. 3^{ème} pays récepteur de main-d'œuvre immigrée sur le continent après le Canada et les USA, le Costa Rica est évidemment très concerné, notamment au détriment des adolescentes dominicaines", remarque Victoria Cruz Lopez.

"Du fait de la nature transnationale de cette problématique, nous essayons de promouvoir une coopération horizontale

entre les pays de la région. Nous fournissons un appui au renforcement institutionnel avec un double objectif: la prévention et la mobilisation sociale d'une part, l'obtention de sanctions pénales contre les auteurs des délits d'autre part", poursuit-elle.

"Responsabilité commune"

Dans le domaine de la prévention, l'OIT/IPEC travaille avec le mouvement syndical au niveau national et sous-régional (Nicaragua, Costa Rica, Salvador, Honduras, Panama). "On travaille sur base du concept de "responsabilité commune" avec les syndicats qui, comme les employeurs d'ailleurs, peuvent jouer un rôle clé contre l'exploitation sexuelle commerciale des enfants. Sur base de discussions avec les syndicats de la région, on a notamment publié une brochure qui comprend une description du phénomène ainsi que des pistes d'action syndicale (voir ci-contre)".

"Le thème de l'exploitation sexuelle commerciale est très lié à la question de la pauvreté, au manque d'emploi décent, au manque de capacité de certains adultes de protéger les enfants... autant de thèmes sur lesquels les syndicats sont très informés. On a trouvé un espace de collaboration avec les syndicats qui d'une part représentent des parts impor-



El comercio sexual con personas menores de 18 años es un CRIMEN



Pistes d'action syndicale

Avec le soutien du BIT-IPEC, la CSA a publié une brochure qui offre un module de formation syndicale sur l'exploitation sexuelle des enfants (disponible en espagnol et en anglais). La CSA a également participé à la préparation du 3^e Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants et adolescents qui s'est tenu à Rio de Janeiro du 25 au 28 novembre 2008.

http://www.iiicongresso-mundial.net/index.php?id_sistema=2&inicial=2&id_idioma=2



Les taxis en première ligne

Les chauffeurs de taxi sont en première ligne en tant qu'intermédiaires entre les touristes et les enfants. Ils sont directement interpellés par leurs clients pour montrer les endroits où se trouvent des enfants, voir pour faire directement le contact avec ces enfants et adolescents.

"Dans notre campagne, nous avons pu construire une collaboration fructueuse avec le syndicat des taxis (SICOTA) qui a signé un code de conduite contre le tourisme sexuel, un code promu au niveau international par l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), une organisation tripartite. Les entreprises qui ont signé le code donnent des formations à leurs travailleurs durant les heures de travail, pour leur apprendre à dire non, à dénoncer à la police les clients abuseurs", explique Victoria Cruz Lopez.

"Depuis 3 mois, notre travail cible en particulier les zones touristiques. Notre rôle en tant que syndicat se concentre sur l'information et la sensibilisation de nos affiliés. On négocie avec les employeurs du secteur touristique pour développer ce travail de sensibilisation, en diffusant notamment des affiches et dépliants dans les hôtels et autres lieux touristiques", explique Tyronne Esna Montero, en charge de l'éducation à la CTRN et représentant du mouvement syndical dans le comité national en charge de cette problématique.

Au-delà des taxis, cette campagne s'affiche en effet dans un maximum d'endroits touristiques pour donner une image de Costa Rica qui soit celle d'un pays qui refuse ce genre de tourisme. Le principe est de faire participer aussi tous les sous-traitants de l'industrie touristique, pour initier un mécanisme d'autorégulation. L'industrie du tourisme via les chambres de commerce s'est engagée par la signature de ce code à prévenir le tourisme sexuel, en coordination aussi avec l'ONG Paniamor. Ce code de conduite de l'OMT est un pas vers une approche globale d'un tourisme responsable et durable.



tantes de la population, et d'autre part son liés à des acteurs institutionnels clés (par exemple, les syndicats de l'éducation, de la police, de la santé)", ajoute Victoria Cruz Lopez.

Avec le syndicat de l'éducation de la CTRN, le BIT/IPEC a publié un manuel à destination des éducateurs, d'une part parce qu'il y a un travail de prévention à faire à l'attention des adolescents, d'autre part parce qu'il y a des fillettes victimes d'exploitation sexuelle qui sont scolarisées. "C'est un travail complexe, car les réalités sont parfois ambiguës aux yeux des jeunes qui se voient par exemple offrir par des adultes des cadeaux, des GSM, des vêtements, en échanges de photos de nu ou de rapports sexuels", souligne Victoria Cruz Lopez.

La collaboration avec le secteur de la santé est également capitale. "Beaucoup de jeunes filles victimes d'exploitation sexuelle se retrouvent enceintes et les structures de santé sont un lieu clé pour détecter des cas d'exploitation et protéger ces jeunes. Avec chaque secteur, on a essayé d'identifier les responsabilités et missions à assurer de chacun. On a publié des brochures avec une information claire et concise, à l'attention des médecins, des enseignants, des policiers, et des fonctionnaires de l'immigration, avec des informations de contact pour dénoncer les abuseurs et aussi protéger les enfants".

Les hommes sont aussi concernés!

"Un des défis principaux pour le mouvement syndical, c'est de lutter contre l'idée que parce que ça concerne l'enfance, c'est une thématique exclusivement réservée aux femmes. Il faut expliquer que les hommes sont aussi concernés, car ce sont des hommes qui en majorité paient pour avoir des relations sexuelles avec les enfants. Il faut les sensibiliser, pour qu'ils comprennent qu'il s'agit d'un délit", explique Victoria Cruz Lopez.

Dans cette lutte, les syndicats ont aussi pour rôle d'interpeller la classe politique et ils participent à différents forums intersectoriels, comme le Forum des migrants, ou le Conseil en charge de la protection de l'enfance et de l'adolescence.

Dans le secteur touristique, très peu syndicalisé, le BIT-IPEC considère que "ce travail de campagne peut aider à rapprocher les différentes parties de façon générale en espérant aussi aider à faire avancer le dialogue social, la liberté syndicale, et le travail décent. On rejette souvent la faute sur les familles, mais les familles n'ont souvent pas la capacité de protéger leurs enfants du fait d'un contexte global de pauvreté".

"Si l'ensemble des travailleurs et des employeurs de l'industrie touristique disent NON, ça peut aider à couper l'herbe sous le pied aux mafias du crime organisé", conclut Victoria Cruz Lopez.

"Renforcer l'auto-estime des travailleuses migrantes"

Notre première approche se concentre sur l'information et la formation, avec pour cible prioritaire les travailleuses domestiques", explique Glenda Munoz Guevara, responsable de l'organisation du syndicat de l'éducation (SEC) et responsable des questions de genre de la CTRN.

La CTRN travaille déjà avec le syndicat des travailleuses domestiques ASTRADOMES. Un premier travail en alliance que la CTRN voudrait approfondir, en encourageant un renforcement des liens structurels entre ASTRADOMES et la CTRM. L'étape suivante aux yeux de la commission des genres de la CTRN sera d'identifier et de répondre aux autres besoins prioritaires des travailleuses domestiques migrantes. "Elles ont un gros problème de temps, car les travailleuses domestiques n'ont en général que 45 minutes de pause, c'est la seule brèche pour les contacter. Puis il faut aussi se déplacer vers les régions pour aller à la rencontre d'un maximum de travailleuses et de situations", explique Glenda Munoz Guevara.

Vulnérabilité aux situations de violence

"Il y a un gros travail à faire sur l'auto-estime car souvent les travailleuses migrantes ont une estime d'elles-mêmes très basse et sont dans l'ignorance totale de leurs droits. Elles sont très vulnérables face à toute situation de violence, pouvant aller jusqu'au féminicide. Il y a un grand besoin de revalorisation et d'information sur leurs droits pour qu'elles puissent se défendre". Le Centre des migrants travaille en relation avec des associations de femmes qui luttent contre la violence contre les femmes. "Il y a des situations très variées où les questions de violence peuvent éclater et être attisées par l'éloignement entre conjoints, les conditions de vie et de travail très difficiles, les logements exigus. Les



"Il y a un gros travail à faire sur l'auto-estime car souvent les travailleuses migrantes ont une estime d'elles-mêmes très basse et sont dans l'ignorance totale de leurs droits", Glenda Munoz Guevara, Commission des genres de la CTRN.

problèmes d'alcool sont présents, surtout chez les hommes qui ont tendance à se replier sur eux-mêmes. Pour les approcher, il y a toute une dimension psychoculturelle à développer". Pour développer cette approche psychoculturelle, les femmes syndicalistes ont un rôle clé à jouer. "Les femmes migrantes sont très peu communicatives, très réservées, encore plus que les hommes. Mais des femmes entre elles vont s'ouvrir plus facilement, c'est pourquoi c'est important que ce soient des femmes syndicalistes qui fassent les démarches pour les approcher. Il reste beaucoup à faire mais c'est un premier pas et la commission des genres de la CTRN est déterminée à aller plus loin", conclut Glenda Munoz Guevara.

Promouvoir un suivi scolaire des enfants de migrants

Le syndicat de l'éducation travaille pour éviter l'exclusion du système éducatif malgré la mobilité professionnelle de leurs parents.

"En tant que syndicat de l'éducation, nous sommes particulièrement préoccupés par les migrations des jeunes et des enfants qui viennent au Costa Rica avec leur famille. Les enfants suivent leurs parents qui sont mobiles d'un secteur à l'autre, notamment en fonction du travail saisonnier dans les plantations de café ou d'ananas. Cette instabilité ne permet pas d'assurer un suivi scolaire, ce qui induit une situation d'exclusion de ces enfants du système éducatif », regrette Glenda Munoz Guevara, responsable de l'organisation du syndicat de l'éducation (SEC) et responsable des questions de genre à la CTRN .



Lutter contre la perte des racines culturelles

"On travaille pour organiser une activité sous-régionale qui regroupe l'ensemble des syndicats d'enseignants d'Amérique centrale. L'objectif est de voir ensemble comment répondre à ce problème d'exclusion de l'éducation des enfants migrants et d'intégrer cette préoccupation dans le programme officiel d'éducation costaricain. On voudrait

garantir une continuité et une cohérence pour faire face aux déplacements du Nicaragua vers le Costa Rica, mais aussi d'une région du Costa Rica à une autre. Cela demande une coordination entre les ministères de l'Education et de la Culture, pour lutter contre la perte des racines et références culturelles d'origine de ces enfants migrants. On travaille avec des personnes spécialisées sur l'orientation scolaire des enfants qui vivent souvent des situations très traumatisantes", ajoute Glenda Munoz Guevara.

"Sans papiers, pas de diplômes"

"Je suis arrivée ici au Costa Rica à 7 ans, sans papier et sans passeport. Abandonnée par mes parents, j'ai été recueillie par un oncle. J'ai essayé de faire plusieurs fois les démarches administratives comme si je venais d'arriver, mais ça n'a pas marché. Aujourd'hui, j'ai 20 ans et j'ai 2 enfants. Comme je n'ai pas de papier, j'ai été prise par l'office des migrations, mais ils ne m'ont pas expulsée à cause de mes 2 enfants nés ici. Ils m'ont donné un délai avec un passeport provisoire pour 9 mois, mais même avec l'aide d'un avocat, je ne suis pas parvenue à avoir des papiers. J'ai pu aller à l'école, mais comme je n'ai pas de papier, je n'ai pas la possibilité d'obtenir certificat d'étude à la fin du primaire, comme du secondaire".



Protéger les migrants contre les retombées de la crise financière

Stratégie syndicale internationale pour les migrants.

La recherche d'une solution à la crise financière mondiale doit se faire en garantissant plutôt qu'en restreignant la mobilité des personnes", a averti Sharan Burrow, présidente de la CSI, à l'ouverture des Journées de la société civile organisées dans le cadre du 2^e Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD) à Manille en octobre dernier. Dans le contexte de pertes d'emploi massives, les travailleurs et travailleuses migrants, généralement confinés dans les secteurs les plus précaires et les moins protégés, sont en première ligne face à la crise économique et financière et des répercussions importantes sont aussi à craindre pour les familles dans les pays d'origine dont la survie reposent grandement sur les transferts de fonds des immigrés. Se souvenant des retombées dramatiques pour les migrants de la crise financière asiatique de 1997 qui s'était traduite par la brutale expulsion de nombreux travailleurs migrants, le mouvement syndical international est très attentif à ce les mêmes erreurs douloureuses pour les migrants ne soient pas reproduites et à ce qu'à l'inverse les migrants soient considérés comme des acteurs à part entière des politiques socio-économiques et des stratégies de développement à long terme.

Articuler migrations et développement

"Dans le cadre du combat syndical global pour une mondialisation plus juste et plus humaine, articuler migrations et développement durable constitue aussi une priorité fondamentale pour promouvoir le travail décent pour l'ensemble des travailleurs et travailleuses, les travailleurs et travailleuses migrants compris", souligne Guy Ryder, secrétaire général de la CSI.

Le Congrès fondateur de la CSI à Vienne en novembre 2006 a placé la question de la lutte contre les discriminations au rang de ses premières priorités d'action. Un accent particulier est mis sur la dimension de genre des actions à entreprendre, les femmes travailleuses migrantes représentant une proportion importante, croissante, et particulièrement discriminée de la main-d'œuvre migrante.

En décembre 2006, la CSI a mis sur pied "un plan d'action" concret en vue de mieux organiser les migrants, de défendre et promouvoir leurs droits et d'améliorer leurs conditions de travail, au sein du mouvement syndical en insistant notamment sur le cadre des négociations collectives, mais aussi en partenariat avec les ONG et autres acteurs de la société civile concernés.

Accords bilatéraux de partenariat

Dans le cadre du renforcement de la solidarité Sud/Sud, la



Mody Guiro (CNTS-Sénégal) et Katia Parredes (CSI- Département de l'Égalité) discutent avec les travailleuses migrants des plantations de Guacimo (Costa Rica). Tous deux faisaient partie de la mission de la CSI qui, dans le cadre du suivi des accords de partenariats syndicaux bilatéraux, s'est rendue au Costa Rica en novembre dernier pour se rendre compte du travail effectué sur le terrain par le Centre syndical des migrants de la CTRN costaricaine.

Membre de cette mission, Mody Guiro, secrétaire général de la CNTS-Sénégal, également signataire d'un partenariat sur les migrations du même type avec la CGTM-Mauritanie, a pu participer à cette échange d'expériences réciproque. Résultat des différentes rencontres, la mission de la CSI a notamment obtenu l'engagement du ministre du Travail costaricain d'organiser en 2009 un séminaire national sur les migrations avec une approche tripartite qui implique pleinement les syndicats.

CSI a lancé trois accords de partenariat entre des affiliées de différentes régions. Avec le soutien de LO-TCO Suède, ces trois projets pilotes concernent l'Indonésie(SPSI) et la Malaisie(MTUC), le Sénégal(CNTS) et la Mauritanie(CGTM), le Nicaragua (CST,CUS, CUSa) et le Costa Rica (CNTR). Des centres d'information et de soutien en faveur des travailleurs migrants ont été mis en place en Malaisie par la MTUC, en Mauritanie par la CGTM et au Costa Rica par la CTRN. D'autres affiliés prennent des initiatives en ce sens, à l'exemple de la CGT Colombienne qui vient d'ouvrir un centre d'information pour les travailleurs migrants basés à Bogota.

Des fédérations syndicales internationales comme l'Internationale des travailleurs du bâtiment et du bois et l'Internationale des services publics ont des accords de partenariats similaires.

Dans de nombreux syndicats, surtout en Europe et en Amérique du Nord, des projets implantés de longue date et des campagnes de mobilisation visent à assurer la pleine intégration des travailleurs migrants et de leurs familles. A Hong Kong par exemple, les migrants ont mis sur pied leur propre syndicat qui est affilié à la HKCTU (Hong Kong Confederation of Trade Unions).

-lire aussi le Dossier Vision Syndicale sur les travailleurs migrants au Moyen Orient et en particulier en Jordanie à l'adresse: http://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/VS_Jordanie.pdf
Ce dossier est illustré par un reportage vidéo visible à l'adresse: <http://www.ituc-csi.org/spi.php?article1675&lang=fr>

Editeur responsable:
Guy Ryder, Secrétaire général

CSI

5 Blvd du Roi Albert II, Bte 1, 1210-Bruxelles, Belgique
Tél: +32 2 2240211, Fax: +32 2 2015815
E-Mail: press@ituc-csi.org • Site Web: <http://www.ituc-csi.org>
Reportage et rédaction: Natacha David
Photos: Reuters, Natacha David
Rédactrice en Chef: Natacha David
Mise en page: Vicente Cepedal

Lutte contre le racisme

Dans le cadre de sa politique de lutte contre le racisme et la xénophobie, la CSI soutient le lancement de plusieurs projets pilotes au Brésil (CUT), Népal (NTUC), RD Congo (UNTC) et Afrique du Sud (CONSAWU). La CSI prépare également la Conférence qui aura lieu à Genève en avril 2009 pour examiner le suivi des engagements pris par la Conférence des Nations Unies sur le racisme et la xénophobie à Durban en 2001.

